



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Electronic Copy: ec.soumissions-bids.ec@canada.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p> <p>Issuing Office – Bureau de distribution</p>	<p>Title – Titre Observations aérologiques et services connexes à la station aérologique de Vernon (C.-B.)</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No./SAP PR No. - N° de la demande de soumissions EC / N° SAP PR 5000053232</p>	<p>Amendment No. - N° de modif. 001</p>
	<p>Date of Bid solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ) 2020-10-28</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ) at – à 1200 on – le 2020-11-23</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire Eastern Standard Time – Heure standard de l'Est</p>
	<p>F.O.B – F.A.B Destination</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Aurora Hudson aurora.hudson@canada.ca</p>	
	<p>Telephone No. – N° de téléphone 819-938-3203</p>	<p>Fax No. – N° de Fax</p>
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ) See herein – Voir ci-après</p>	
	<p>Destination - of Services / Destination des services See herein – Voir ci-après</p>	
	<p>Security / Sécurité There is a security requirement associated with this requirement, see herein – Ce besoin comporte une exigence en matière de sécurité, voir ci-après</p>	

La modification de la demande de soumissions vise à régler les problèmes suivants :

1. Réviser le document d'invitation en conséquence

À la suite des questions, le document d'invitation à soumissionner a été modifié comme suit :

Au **TABLEAU DE CONFORMITÉ - EXIGENCES OBLIGATOIRES (CRITÈRES)** en pg 15

SUPPRIMER :

A1	Ministère	<p>1. Dans sa soumission, le soumissionnaire doit présenter au moins trois (3) ressources. Parmi celles-ci, le soumissionnaire doit désigner un (1) gestionnaire de station et deux (2) ressources de soutien.</p> <p>Pour démontrer qu'il a respecté ce critère, le soumissionnaire doit :</p> <ol style="list-style-type: none">a. Nom de la ressourceb. Indiquer le rôle de la ressource, soit un gestionnaire de station ou une ressource de soutien.		
-----------	------------------	--	--	--

INSÉRER :

A1	Ministère	<p>1. Dans sa soumission, le soumissionnaire doit présenter au moins deux (2) ressources. Parmi celles-ci, le soumissionnaire doit désigner un (1) gestionnaire de station et un (1) ressource de soutien.</p> <p>Pour démontrer qu'il a respecté ce critère, le soumissionnaire doit :</p> <ol style="list-style-type: none">a. Nom de la ressourceb. Indiquer le rôle de la ressource, soit un gestionnaire de station ou une ressource de soutien.		
-----------	------------------	--	--	--

À **ANNEXE A ÉNONCÉ DES TRAVAUX - 3 PORTÉE** en pg 31

SUPPRIMER :

En totalité

INSÉRER :

ECCC a besoin des services d'un entrepreneur pour préparer les instruments et lancer les ballons deux fois chaque samedi, dimanche et tous les jours fériés (Jour de l'An, Vendredi saint, lundi de Pâques, fête de la Reine, fête du Canada, long week-end d'août, fête du Travail, Action de grâce, jour du Souvenir, Noël, lendemain de Noël et Journée de la Colombie-Britannique). Le travail comprendra la surveillance des données et des messages produits, ainsi que la transmission rapide des données. Des observations aérologiques supplémentaires peuvent être nécessaires pour un maximum de soixante-quinze (75) lancements à tout moment de l'année, mais ces lancements supplémentaires ne sont pas garantis.

L'entrepreneur procède à la planification du calendrier de travail du personnel chargé d'observer, de consigner, d'encoder et de transmettre les programmes aérologiques et supplémentaires aux heures précisées ci-après, conformément aux directives énoncées dans le « MANUEL D'OBSERVATIONS AÉROLOGIQUES » (MANUPP) et divers autres manuels nécessaires pour veiller à la santé et à la sécurité dans le cadre des opérations du Service météorologique du Canada.

L'entrepreneur doit effectuer des observations aérologiques à la station aérologique de Vernon, comme il est décrit à la section 4 de l'annexe A et aux appendices 1 à 5.

Toutes autres modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.